

Fiche pratique – Parcours complet de certification BRIEF

Évaluation des fonctions exécutives enfants / adolescents



2 jours/ 7 heures soit 14 heures



Public concerné :

La formation est ouverte aux psychologues, pédopsychiatres, ergothérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens, psychopédagogues et enseignants spécialisés. Elle est particulièrement recommandée aux psychologues spécialisés en neuropsychologie et psychologues du développement.

Prérequis :

La formation est ouverte aux professionnels cités plus haut amenés à accompagner des enfants et des adolescents rencontrant des difficultés d'ordre attentionnel, exécutif ou touchant aux apprentissages.

Objectifs de la formation :

- Contrôler ses connaissances sur le développement des fonctions exécutives
- Approfondir/mettre à jour ses connaissances sur les répercussions du dysfonctionnement exécutif sur le quotidien de l'enfant et de l'adolescent à l'école et à la maison
- Maîtriser la BRIEF, la BRIEF-P et leurs contextes d'utilisation
- Savoir administrer et coter les BRIEFs en version informatisée
- Acquérir la démarche pour l'interprétation des résultats

Contenu de la formation :

Jour 1 : 7 heures

- 08.45 – Accueil
- 09.00 – Rappels théoriques : les fonctions exécutives chez l'enfant : Développement, Pathologie, Évaluation
Cette partie permet de renforcer ses connaissances théoriques, comprendre comment les fonctions exécutives apparaissent et se développent. Elle permet ensuite de mieux appréhender la notion de vulnérabilité précoce.
- 10.00 – Pause-café
- 10.15 – Rappel théoriques : les fonctions exécutives chez l'enfant (Suite)
Une bonne maîtrise des concepts théoriques est également nécessaire pour saisir la complexité inhérente à l'évaluation des processus de contrôle exécutifs et comprendre le retentissement de ces perturbations dans différents domaines de la vie quotidienne. L'évaluation comportementale et écologique des fonctions exécutives est spécifiquement abordée.
- 12.30 – Pause déjeuner libre
- 13.30 – Présentation de la BRIEF
- Introduction – structure générale de l'outil
- Administration et cotation
- Interprétation des scores et compte-rendu
- 16.00 – Pause-café
- 16.15 – Présentation de la BRIEF-P : développement et caractéristiques psychométriques (Adaptation française)
- 17.00 – Clôture jour 1

Jour 2 : 7 heures

- 08.45 – Accueil
- 09.00 – Étude de cas : Bastien, Épilepsie
- Le cas de Bastien permet de mettre en évidence un profil exécutif très dissocié. Il montre notamment comment l'utilisation de la BRIEF au sein du bilan neuropsychologique permet d'ajuster la prise en charge de l'enfant.
- 10.00 – Pause-café
- 10.15 – Études de cas : Alan, Traumatisme crânien
- Les divergences possibles entre BRIEF parent et enseignant sont particulièrement abordées au travers de cette situation clinique.
- 12.30 – Pause déjeuner libre
- 13.30 – Études de cas : Alice, soignée pour une tumeur cérébrale
- L'utilisation de la BRIEF dans le bilan neuropsychologique d'Alice permet d'approfondir l'analyse du retentissement des perturbations exécutives dans sa vie quotidienne et d'apporter un éclairage précieux sur les troubles du comportement.
- 14.30 – Études de cas : Linda, neurofibromatose, ou Timoté, PCU
- Le cas de Linda montre l'apport de la BRIEF et son aspect complémentaire au reste de l'évaluation, notamment sur les aspects émotionnels.
- La situation de Timoté illustre l'intérêt de l'utilisation de la BRIEF –P chez un tout petit.
- 15.30 – Examen de certification
- 16.00 – Pause-café
- 16.15 – Correction collective
- 16.15 – Discussion générale et conclusion
- 17.00 – Clôture jour 2



Méthodes pédagogiques mobilisées :

Tout au long de la formation, nos formatrices proposent une alternance d'apports théoriques et pratiques, tout en privilégiant une approche pratique. Leur intervention s'appuie sur des études de cas clinique.

La formation est interactive, les échanges sont basés sur l'expérience et s'adapte au niveau des participants. Nous proposons l'accès à des ressources supplémentaires sur le sujet étudié.

Le matériel de cotation est fourni afin d'être au plus près de la maîtrise de l'outil.



Accessibilité sur la plateforme LMS :

Chaque apprenant disposera d'un accès personnel à notre plateforme LMS Digiforma avec un accès aux ressources pédagogiques et complément d'information sur le sujet.

Une salle de discussion est également accessible pour l'ensemble des apprenants.



Modalités d'évaluation :

La formation est sanctionnée par une évaluation finale portant sur les connaissances livrées. Cette évaluation fera l'objet d'une correction par le formateur, en groupe le dernier jour de la formation, dans une démarche pédagogique afin de valider la maîtrise de l'utilisation de l'outil.



Compléter votre formation avec la certification FEE :

- Approfondir/mettre à jour ses connaissances sur le dysfonctionnement exécutif chez l'enfant et l'adolescent
- Savoir administrer et coter la FÉE
- Acquérir la démarche pour l'analyse clinique et l'interprétation des résultats

Durée : 1 jour / 7 heures

Tarif spécial : 275 € HT soit 330 € TTC (hors repas). Acompte de 99 € lors de l'inscription.

S'inscrire : [préinscription via notre catalogue en ligne](#)



Intervenants :

Jeanne ROCHE

Docteure en neuropsychologie, Jeanne Roche exerce en institution depuis vingt ans auprès d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes atteints de lésions cérébrales acquises. Elle accorde une importance particulière aux besoins d'accompagnement à long terme de ces patients et de leur famille.

Ses travaux de recherche, qui portent notamment sur les fonctions exécutives chez les enfants soignés pour une tumeur cérébrale, ont fait l'objet de plusieurs publications scientifiques.

Attachée à la complémentarité entre la démarche scientifique et l'expérience clinique, elle est également chargée d'enseignement dans plusieurs universités (Angers, Chambéry, Lyon 1, Lyon, 2) où elle s'efforce de transmettre une approche intégrative de l'évaluation neuropsychologique.

Marie Canton

Depuis 2007, Marie CANTON exerce en tant que psychologue-neuropsychologue à l'Hôpital d'enfants du CHRU de Nancy (Centre de référence des maladies héréditaires du métabolisme, Centre référent pour les troubles du langage et des apprentissages, Neuropédiatrie). Elle y pratique une activité clinique de bilans neuropsychologiques auprès d'enfants présentant une pathologie à expression neurologique. Docteure en neuropsychologie et enseignante vacataire à l'Université, ses recherches et ses enseignements portent principalement sur la neuropsychologie de l'enfant, et plus particulièrement sur les fonctions exécutives dans le cadre du neurodéveloppement typique et atypique (plus spécifiquement chez les enfants atteints de maladies rares). Dans le cadre de ses travaux de recherche et de sa pratique clinique, elle a contribué à la validation française des outils BRIEF, BRIEF-P et FEE.



Informations pratiques :

Format : présentiel ou distanciel (contacter le service formation)

Formation intra-établissement sur demande

Dates : pour prendre connaissance des dates, merci de vous connecter sur [notre site internet](#) ou bien de contacter le service de formation.

Délais d'accès : Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes.

Accessibilité des PSH : Notre organisme de formation est engagé dans une démarche d'accueil des personnes en situation de handicap et ou à mobilité réduite. Si un aménagement est à prévoir, merci de nous contacter afin que nous puissions prendre toutes les mesures nécessaires pour vous accueillir au mieux.

Tarifs : 550€ HT soit 660€ TTC (hors repas). Acompte de 198€ TTC lors de l'inscription.

Contact : formation@hogrefe.fr

S'inscrire : [préinscription via notre catalogue en ligne](#)

L'ensemble des supports pédagogiques nécessaires au bon déroulement de la formation sont fournis par l'éditeur.

Notre organisme de formation, NDA 11754368375, est détenteur de la certification QUALIOPi pour la catégorie : Actions de formation



Résultats obtenus :

En 2023, le taux de satisfaction concernant la formation BRIEF est de 95 %.

Droit d'exploitation :

Le matériel et les contenus de la BRIEF sont protégés par la propriété intellectuelle.

Leur exploitation par un tiers sans le consentement écrit des Éditions Hogrefe est illicite et punissable.

Cela signifie que seuls des organismes autorisés par les Éditions Hogrefe, ont le droit d'exploiter la BRIEF dans le cadre de l'établissement d'une prestation commerciale.

Aucune autorisation n'ayant été délivrée à un autre organisme de formation, aucun ne devrait proposer d'offre commerciale exploitant les contenus de la BRIEF.